

JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

De nombreuses activités à travers le pays

LA CÉLÉBRATION de la Journée mondiale des zones humides, coïncidant avec le 2 février, a vu l'organisation, jeudi dernier, de diverses activités.

DANS la wilaya de Batna, les responsables du secteur ont plaidé en faveur des zones humides Medghacen pour les hisser au rang d'aires protégées. S'exprimant en marge d'une journée d'étude autour des zones humides, tenue à la Maison de l'environnement, Athmane Briki, chef de service de la protection de la flore et de la faune à la Conservation des forêts, a relevé qu'un dossier dans ce sens a été réalisé. Il sera déposé auprès de la commission locale des aires protégées, récemment installée par le wali. La superficie de près de 10.000 ha pourra se voir inscrire parmi les sites Ramsar. De par sa situation géographique entre la zone méditerranéenne et la

zone présaharienne et saharienne, cet espace constitue le dernier rempart contre la désertification. Dans la wilaya de Médéa, une visite d'exploration et de découverte des richesses faunistiques et floristiques du lac de Dhaïa, sur les monts de Tamesguida perchés à 1.000 m d'altitude (nord de Médéa), a été organisée par la Direction de l'environnement et le club vert El-Hayat. Des groupes d'étudiants et d'élèves des établissements scolaires ont pu avoir une idée sur les nombreuses communautés d'animaux qui peuplent ce sanctuaire naturel. A l'est d'Oran, plus de 1.200 élèves ont pris part, jeudi dernier, à une campagne de nettoyage et de reboisement au lac Telamine, classé au titre de la convention Ramsar. La zone humide de



Ph : Fouad S.

Telamine, s'étendant sur une superficie de 1.100 ha, a bénéficié de plusieurs mesures et initiatives pour sa protection dont l'inscription par la Direction des ressources en eau d'une action de lutte contre le déversement des eaux usées. Un accord a été signé avec l'APC de Gdyl pour installer un panneau interdisant le rejet de déchets à proximité de cette zone. Enfin, plus de 100 élèves des cycles primaire et moyen de la wilaya d'Aïn Defla ont pris part, dans la même journée, à une sortie sur le barrage d'Ouled Mellouk (commune de Rouina).

■ R. N.

LE PROJET A ÉTÉ INITIÉ PAR LA DGF, LE PNUD ET LE WWF

Skikda clôture le plan de gestion de sa zone humide

● De nouvelles initiatives viendront se greffer au projet, à l'exemple de celui présenté par l'association locale Bariq 21 pour les énergies renouvelables.

Le projet visant à élaborer un plan de gestion intégré de la zone humide Guerbès-Sanhaja a été clôturé, le week-end dernier, en présence des autorités locales et des représentants du ministère des Affaires étrangères, de la direction générale des forêts (DGF) et du représentant permanent du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Initié en 2004, avant d'être réellement lancé en 2009 grâce à un montage financier incluant la DGF et le PNUD, le projet visait à doter la zone humide d'un plan de gestion intégré incluant tous les écosystèmes et à mettre en pratique une stratégie durable de conservation, d'autant plus que ce site de 42 100 ha a de tout temps subi de grandes atteintes.

En plus de son aspect symbolique, voire protocolaire, la cérémonie proposée pour clôturer ce projet a aussi permis d'exposer les différents résultats obtenus depuis la mise



Le jeune public sensibilisé

en place du plan de gestion élargi à différents secteurs. A ce sujet, Ghania Bessah, directrice des études, chargée de la coopération internationale à la DGF, est, lors d'un entretien, revenue sur certaines actions concrétisées. Et de citer, entre autres : « On a concrétisé plusieurs actions, dont la promotion de l'élevage apicole, en partenariat avec l'Association locale de la femme rurale, la réalisation de onze projets de proximité de développement rural intégré, des projets avicoles et un circuit écotouristique. »

D'autres initiatives viendront également se greffer au projet, à l'exemple de celui présenté par l'association locale Bariq 21 pour les énergies renouvelables. Celui-ci consiste, selon les déclarations de Mohamed Tabbouche, président de l'association, à consacrer 3 hectares pour y cultiver la tomate séchée. « Cette production se fera conformément aux exigences bio et ne devra en aucun cas connaître des additifs chimiques. Cette exploitation sera dotée d'une pompe solaire pour les besoins d'eau d'irrigation que nous pui-

serons d'un puits et non des eaux des marées de la zone humide. Ce sera à notre sens un projet pilote, qui appuiera les efforts de sensibilisation des riverains quant à la préservation de leur milieu », dira M. Tabbouche.

En plus de ces acquis, le projet a également permis l'élaboration d'un plan visant à suivre et à évaluer, en permanence, les résultats obtenus. Néanmoins, le must des réalisations de ce plan de gestion intégré de cette zone unique en Méditerranée reste l'aménagement, sur site, d'un Centre d'éducation et de sensibilisation du public (CESP). « Ce centre propose aux écoliers un ensemble d'activités de sensibilisation ludiques, ainsi que des espaces pédagogiques. Pour assurer l'efficacité et la continuité des activités de ce centre, nous avons créé un réseau d'associations locales qui auront à assurer son fonctionnement », conclut Ghania Bessah. **K. Ouhab**



JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

Une stratégie pour une gestion rationnelle et durable

L'Algérie qui célébrera, demain, la Journée mondiale des zones humides a mis en place une stratégie de gestion écosystémique pour mieux protéger ces espèces. Longtemps laissées à l'abandon, certaines zones humides se sont transformées en réceptacles d'eaux usées. La stratégie, comme nous le précisera le directeur de la protection de la faune et de la flore au niveau de la Direction générale des forêts (DGF), Abdelkader Benkheira, « vise à assurer une gestion rationnelle et durable de ces écosystèmes, et ce, en collaboration avec plusieurs intervenants, entre autres les ministères des Ressources en eau et de l'Environnement, et de l'Agriculture ». Notre pays, signataire de la convention Ramsar, entrée en vigueur en 1984, compte 1.451 zones humides. D'une superficie globale de quelque 3 millions d'hectares, une cinquantaine d'entre elles sont classées. Toutefois, comme le signalera notre interlocuteur, « on ne raisonne pas en termes d'unités mais de complexes. Ceci nous donne 17 complexes à travers le pays dont un grand nombre au caractère écologique avéré. Ces derniers sont situés le long des trois grands couloirs empruntés par les oiseaux migrateurs ». Le directeur de la faune et de la flore a affirmé que la situation s'améliore progressivement. « Les zones classées et finalement désignées en aires protégées disposent d'une organisation similaire à celle des parcs nationaux. » La DGF, impliquée depuis 2003 dans des projets régionaux, surveille ces zones par imagerie satellitaire avec l'Agence spatiale européenne et la convention Ramsar pour la réalisation des cartes d'occupation du sol et d'évolution des zones inondées durant l'année. Pour marquer la célébration de cette année, la convention Ramsar a retenu cette fois-ci le thème « Les zones humides pour la prévention des risques de catastrophes ». Le choix s'explique, selon le communiqué de la DGF, « par la volonté de focaliser sur le rôle des zones humides quant à l'atténuation des effets des phénomènes extrêmes tels que les inondations, la sécheresse et les cyclones sur les communautés humaines, tout en mettant en exergue leur contribution à renforcer la résilience sociale des populations ». En effet, rappelle le même communiqué, « les zones humides agissent comme des éponges naturelles, absorbent et stockent les eaux de pluies excédentaires et limitent les inondations ». « En saison sèche, elles libèrent l'eau stockée retardant ainsi le déclenchement de sécheresse et réduisent la pénurie d'eau ». Il en est de même pour la wilaya d'El Oued qui a également retenu cette année pour la célébration officielle de cet événement mondial. Un programme riche et varié est en préparation. Il regroupera l'ensemble des Directions des forêts à travers le pays.

■ Souhila Habib